

# Sienna INVESTMENT MANAGERS

# MH EPARGNE ACTIONS TRANSITION CLIMAT L

Reporting au 31/10/2025

## STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

EPSENS TRANSITION CLIMAT est un FCPE nourricier du Fonds Commun de Placement (FCP) ' SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT 'géré par Sienna Gestion. L'objectif de gestion du Fonds Maître est de réaliser, sur une durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence en s'exposant aux actions européennes cotées d'entreprises dont le secteur d'activité correspond, selon la société de gestion, à la transition énergétique.

## PERFORMANCES PASSEES

Votre fonds ne dispose pas encore de données sur une année calendaire complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures. La date de première VL du fonds est le 30 septembre 2025. La devise de référence est l'euro (EUR). Actif net du portefeuille : 9,17 M€ Valeur liquidative de la part : 10,327 €



## **CARACTÉRISTIQUES**

Date de création : 30/09/2025 Durée de placement : > 5 ans Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique: FCPE

....

.

Classification AMF: sans classification

Article SFDR (2): 8

Code AMF: 990000205269

Devise : Euro

Indice de référence :

100% MSCI EUROPE IMI NR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne Société de gestion : SIENNA GESTION Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
Frais de gestion et autres frais administratifs et

d'exploitation: 1,80%

Coûts de transaction: 0,29%

Affectation des resultats : Capitalisation

**Principaux risques :** Risque de perte en capital Risque actions Risque de durabilité

# ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE\*



#### LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC\*

Valeurs actions	Poids	Secteur
ASML HOLDING NV	3,52%	Technologie
SAP SE / XETRA	2,46%	Technologie
SCHNEIDER ELECT SE	2,41%	Industries
INTESA SANPAOLO	2,22%	Financières
ELIA GROUP SA/NV	2,19%	Services aux collectivités

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR: Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

<sup>\*</sup> Les données affichées sont celles du fonds maître.



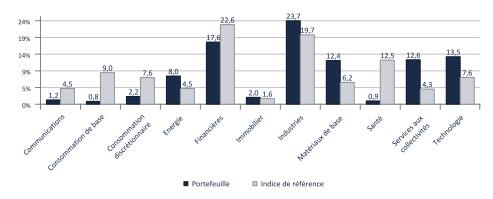
## PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS\*

Meilleurs contributeurs	Contribution
ASML HOLDING NV	0,36%
NORDEX SE	0,28%
TECNICAS REUNIDAS	0,24%
METSO CORP	0,24%
NKT A/S	0,22%

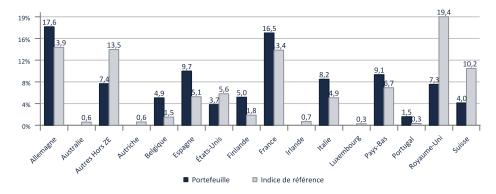
Moins bons contributeurs	Contribution
SIKA AG-REG	-0,17%
SUBSEA 7 SA	-0,15%
TECHNIP ENERGIES NV	-0,13%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	-0,13%
DASSAULT SYSTEMES SE	-0,13%

## ANALYSE DU FONDS MAITRE - ACTIONS

## Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)\*



# Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)\*



# Répartition par typologie de secteurs hors OPC\*



<sup>\*</sup> Les données affichées sont celles du fonds maître.

## **ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE**

#### **Note Risque ESG**

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	16,29	18,44
Taux de couverture (en % de l'actif)	98,05%	99,98%

<u>Note risque ESG du portefeuille</u> : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

## Contribution des piliers E, S et G au risque ESG global\*

Fonds/Indices	Contribution du pilier E	Contribution du piliers S	Contribution du pilier G
Portefeuille	32,30%	42,44%	25,26%
Indice de référence	27.94%	46.96%	25.10%

<sup>\*</sup> Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

Le taux de couverture concerne le périmètre des investissements éligibles (corpo) hors liquidités et hors publics.

## Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'indice exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	15,62%	9,73%
Niveau 1	19,13%	13,70%
Niveau 2	51,33%	54,04%
Niveau 3	13,91%	21,26%
Niveau 4	0,00%	1,00%
Niveau 5	0,00%	0,27%
Taux de couverture	98,05%	100,00%

Source des données : Sustainalytics

## **ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE**

Thématique	Indicateur d'incidences négatives*	FONDS	UNIVERS DE DEPART	Définition de l'indicateur
		7 794	5 542	
		Couverture :	Couverture :	Emissions de GES en absolu sur le scope 1 et 2 en tCO2 eq. Moyenne pondérée utilisant la
		98%	100%	part de détention.
	Emissions de Gaz à effet de serre (GES) en tCO2eq	145 769	83 200	
		Couverture :	Couverture:	Emissions de GES en absolu sur le scope 1, 2 et 3 en tCO2 eq. Moyenne pondérée
		98%	100%	utilisant la part de détention.
		82,63 / M€	54,78	
			/ M€	Empreinte carbone en tCO2 eq / M€ investis sur les scopes 1 et 2. Moyenne pondérée
		Couverture :	Couverture :	utilisant la part de détention.
	Empreinte carbone en tCO2eq	98%	100%	
		1 545,31	822,45	
		/ M€	/ M€	Empreinte carbone en tCO2 eq / M€ investis sur les scopes 1, 2 et 3. Moyenne pondérée
		Couverture:	Couverture :	utilisant la part de détention.
		98%	100%	
		105,82	95,82	
		/ M€	/ M€	Intensité de GES des sociétés investies sur
		Couverture :	Couverture :	les scopes 1 et 2, en tCO2 eq / M€ revenus.
	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des	98%	100%	
	investissements en tCO2eq/M€	2 188,87	1 384,32	
Emissions de gaz à effet de		/ M€	/ M€	Intensité de GES des sociétés investies sur
serre		Couverture :	Couverture :	les scopes 1, 2 et 3, en tCO2 eq / M€ revenus.
		98%	100%	
		4,06%	5,10%	
	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Couverture :	Couverture:	Part des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles – exprimé en %
		98%	100%	d'Aum.
		55,66%	53,16%	
		Couverture :	Couverture :	Part de la consommation d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui
				provient de sources d'énergies non renouvelables, par rapport à celle provenant
	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	81%	87%	d'énergie renouvelable – exprimé en % total de source d'énergie.
		42.750/	45.00%	
		13,75%	15,00%	
		Couverture :	Couverture :	Part de la <b>production</b> d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient
				de sources d'énergies non renouvelables, par rapport à celle provenant d'énergie
		47%	44%	renouvelable – exprimé en % du total de source d'énergie.
		0,53	0,39	
	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort	Couverture :	Couverture :	Consommation d'énergie en GWh par M€ de revenus des sociétés investies, par secteur à
	impact climatique en GWh/M€	98%	100%	fort impact climatique.
		0,00%	4,36%	Part des investissements effectuée dans des
Biodiversité	Activité ayant une incidence négative sur des zones	Couverture :	Couverture :	sociétés ayant des sites situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de
	sensibles sur le plan de la biodiversité			la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones –
		98%	100%	exprimé en % des Aum.
Eau		0,00	0,00	
	Rejets dans l'eau	/ M€	/ M€	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des
		,	, <del>.</del>	sociétés investies – moyenne pondérée / M€ investi. Moyenne pondérée utilisant la
		Couverture : 0,00%	Couverture : 0,58%	part de détention.
		3,40	0,78	
				Tonnes de déchets dangereux et radioactifs
Déchets	Ratio de déchets dangereux radioactifs en t/M€	Couverture :	Couverture :	produits par les sociétés investies – moyenne pondérée t / M€ investi. Moyenne
		98%	100%	pondérée utilisant la part de détention.
			<u> </u>	

Afin de respecter l'exigence du Label ISR, le fonds s'engage à surperformer son univers de départ (MSCI Europe IMI) sur les deux indicateurs suivants :

- $1^{er}$  indicateur : l'empreinte carbone en tCO2eq/ M( $\in$ ) investi sur les scopes 1 & 2.
- $2^{\rm e}$  indicateur : la mixité au sein des organes de gouvernance en %.
- \*déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, telle que décrite par les normes techniques mentionnés à l'article 4, paragraphes 6 et 7 du règlement européen (UE) 2019/2088.

L'ensemble des indicateurs d'incidences négatives provient du fournisseur de données Sustainalytics.

Le taux de couverture concerne le périmètre des investissements éligibles (corpo) hors liquidités et hors publics.

# ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Thématique	Indicateur d'incidences négatives	FONDS	UNIVERS DE DEPART	Définition de l'indicateur
	Violation des principes du pacte mondial des Nations Univers et des principes directeurs de l'CODE pour les entreprises multi nationales	0,00%	0,00%	Part des sociétés investies ayant participé à des manquements du principe du Pacte mondial des Nations-Unies ou des principes directeurs de
		Couverture : 98%	Couverture :	l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales – exprimée en % d'Aum.
de mécanisme conformité relati normes internati  Questions sociales et de personnel  Ecart de rémuné entre homme femmes non co	Absence de processus et de mécanismes de conformité relatifs aux normes internationales	13,80%	18,75%	Part des sociétés n'ayant pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations-Unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanisme de traitement des plaintes permettant de remédier à de tels manquements – exprimée en % d'Aum.
		Couverture :	Couverture :	
	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	14,13%	12,96%	Ecart de rémunération moyenne non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés
		Couverture :	Couverture :	investies – exprimé en % du salaire horaire brut des salariés masculins.
		40,97%	42,02%	Ratio femmes/ hommes moyen dans les organes de
	Mixité au sein des organes de gouvernance	Couverture :	Couverture :	gouvernance des sociétés concernées – exprimé en ' nombre total de membres
	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes	3,51%	4,32%	Part des sociétés
		Couverture :	Couverture :	participant à la fabrication ou à la vente d'armes controversées - exprimé en % d'Aum.
	biologiques)	30/0	100/0	

Les deux indicateurs PAI additionnels choisis sont les suivants :

Eau, déchets et autres désertification, imperméabilisation des sols	9,95%	17,62%	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités entrainent une dégradation des terres, une désertification ou une	
		Couverture :	Couverture :	imperméabilisation des sols (en %).
	98%	100%	(611 70)1	
Questions sociales et de	Investissements dans des entreprises sans	0,00%	0,00%	Part d'investissement dans des sociétés sans politique
personnel	politique de prévention	Couverture :	Couverture :	de prévention des accidents
	des accidents de travail	98%	100%	du travail (en %).

#### **Avertissement**

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.